La réception des sociétés tourquennoises lauréates des concours de Lille et d'Angoulême

LA GRAZIELLA-CLUB AU DÉPART DU CORTÈGE (Photo J. de Rx.)

LES SOCIÉTÉS MASSÉES EN FACE DE L'HÔTEL DE VILLE (Pho. J. de Rx.)

La réception des sociétés qui, la semaine dernière ont pris part aux concours de Lille et d'Angoulême, a eu lieu jeudi, à 19 heures.

Bien avant l'heure fixée pour le départ, les groupes s'assemblaient, place de la Gare, où avait lieu la formation du cortège.

Sur le parcours de l'avenue Gustave-Dron, des rues Carnot et de l'Hôtel-de-Ville et de la Grand'Place, une foule très dense manifesta sa sympathie aux jeunes éléments de ces vaillantes sociétés qui, une fois de plus, ont porté bien haut le renom sportif de la ville de Tourcoing.

Le cortège, précédé de la Clique scolaire et de l'Union tourquennoise, se déroula amplement, les jeunes lauréates portant les trophées conquis au prix d'un travail inlassable, tandis que les clairons sonnaient... la victoire.

A leur arrivée place Victor-Hassebroucq, les sociétés se massent devant l'Hôtel de Ville où la foule qui les entoure grossit sans cesse.

M. Paris, adjoint aux fêtes, entouré des membres de l'administration municipale et des personnalités, souhaite la bienvenue aux vaillantes gymnastes qu'il se dit heureux de recevoir ce soir en l'Hôtel de Ville.

Chacune des sociétés: Graziella-Club, Les Sévignettes, La Jeunesse féminine de la Croix-Rouge et La Jeune France du Lycée, pénètrent successivement dans la cour d'honneur de la Mairie où M. Paris prononce le discours d'usage:

« Tourcoing est une fois de plus à l'honneur, s'écrie-t-il, et cet honneur c'est à vous que nous le devons. »

Après la lecture du palmarès, M. Paris ajoute:

« Nous sommes heureux de vous adresser aujourd'hui nos chaleureuses félicitations et nous profitons de la circonstance pour vous assurer, dans l'avenir comme dans le passé, de la sollicitude que nous n'avons jamais cessé de témoigner aux sociétés sportives et de gymnastique en particulier.

» Au « Graziella-Club », aux « Sévignettes », à la « Jeunesse féminine de la Croix-Rouge », à la « Jeune France » du Lycée, à vous tous, gymnastes et moniteurs, pour avoir porté plus loin encore le bon renom de Tourcoing, nous vous disons merci. »

Après avoir félicité particulièrement les moniteurs et moniteurs auxquels il remit une gerbe de fleurs, M. Paris leva son verre aux futurs succès de nos sociétés sportives.

Tourcoing

Aujourd'hui, vendredi 9 juin :
Hôtel de Ville : Bureaux ouverts de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.
Bains : 9 h. à 11 h. 30; 14 h. à 18 h. 30.
Bibliothèque communale : 10 h. à 12 h. et 14 h. à 18 h.
Caisse d'Epargne: Fermée.
Marché du Blanc-Seau : De 8 h. à 13 h.

PLAISIRS DU VOYAGE DÉSAGRÉMENT DU RETOUR

Nous avons dit lundi quelle déconvenue présente pour les voyageurs qui rentrent en France par la route, la fermeture des bureaux de perception des droits de douane, et nous demandions qu'un remède fût apporté à cette situation nuisible au tourisme.

La réforme est possible et, nous assure-t-on, elle ne coûterait pas un centime à l'Etat et n'entraînerait pas davantage d'augmentation de personnel. En effet, un règlement bien connu du commerce, permet de demander des efforts supplémentaires aux agents des douanes de n'importe quelle localité, sous réserve de les dédommager d'après un tarif horaire assez élevé. C'est ainsi que dans les grands ports, on procède à des embarquements ou débarquements de marchandises, même en pleine nuit.

Le problème que nous posons ici, a, certes, moins d'envergure; l'essentiel est d'obtenir l'organisation d'un service saisonnier d'ordre sédentaire, les dimanches et fêtes, principalement la nuit.

Il faudra naturellement payer en conséquence, mais... les Chambres de Commerce d'une part, les Associations touristiques, d'autre part, ne sont-elles pas assez puissantes pour mener cette affaire à bien et pour la financer à forfait.

Ne pourraient-elles pas, dès à présent, déterminer les endroits, jours et heures auxquels devraient être localisés ces services réputés extra-légaux? Combien il serait intéressant pour les touristes de la région rentrant de Belgique, d'avoir la certitude de trouver, aux jours d'affluence, entre 20 h. et 2 h. du matin, des agents aptes à taxer toutes sortes de marchandises importées par petites quantités et qualifiés également, pour trancher les cas épineux que peut susciter la circulation internationale.

Nous laissons l'examen de cette importante question aux personnalités désignées pour la résoudre et souhaitons que la solution ne tarde pas trop à être appliquée.

Et, puisque nous parlons des services douaniers, il est un autre progrès, capital, celui-là, qui doit être réalisé: c'est l'adaptation des bureaux de douane, aux besoins sans cesse grandissants, du commerce et du tourisme.

Nous n'étonnerons personne, en rappelant que les bureaux actuels fonctionnent d'après une réglementation vieille de cent cinquante ans, de sorte que les voitures les plus rapides, de même que les véhicules commerciaux, fussent-ils de dimensions impressionnantes, ne sont pas accueillis avec plus de modernisme que les guimbardes, diligences, coches, chariots de jadis!

Que peut-on faire en la circonstance pour concilier tous les intérêts en cause? Il est plus que jamais nécessaire, de réformer en voyant « grand » et même l'absence, momentanée, de ressources financières, ne peut servir de prétexte à la création d'un « provisoire » qui aurait tendance à demeurer définitif.

L'installation-type d'un poste frontière devrait comprendre:

1° L'aménagement, en avant et en arrière des barrières, de dégagements suffisants pour opérer un triage entre les véhicules lents et les véhicules rapides, et pour canaliser les uns et les autres, sans provoquer d'embouteillage;

2° L'ouverture au public, là où la chose n'existe pas, de guichets sur le côté droit de la route, en arrivant de Belgique;

3° L'installation de vastes abris ou galeries, destinés à protéger les voyageurs et les marchandises contre les intempéries, surtout lorsque les formalités doivent être prolongées;

4° Construction de quais et de magasins, permettant le déchargement et le rechargement, de plain-pied, des marchandises;

5° L'installation de fosses pour l'examen des voitures automobiles;

6° La dotation d'instruments modernes de pesage;

7° Enfin un éclairage largement compris, permettant une exécution parfaite des formalités douanières, la nuit venue.

En un mot, les postes douaniers des routes doivent devenir des gares de passage, modernes, pratiques, jolies, correspondant au trafic immense de notre époque.

Afin de mieux démontrer la nécessité de ces transformations nous parlerons des inconvénients actuels de quelques postes frontière et notre conclusion convaincra — nous l'espérons — les services intéressés.

AUX JARDINS DES MÈRES

En ces jours de printemps où le soleil vient caresser la terre, les mamans et leurs enfants profitent largement des jardins et des parcs qui ont été aménagés à leur intention par la Sauvegarde des Nourrissons. D'une façon générale ces jardins sont bien fréquentés, surtout dans le centre, où sont rares les maisons ouvrières pourvues d'un jardin. C'est pourquoi est apparue du reste la nécessité de créer des centres dispensateurs d'air et de lumière, ces deux éléments nécessaires à l'hygiène et à la santé de l'enfant. Celui-ci trouve dans les plages de sable qui y sont installées une agréable illusion et une distraction sans danger. Une louable initiative d'un commerçant du quartier de la rue de la Latte a permis hier à l'Association des Dames charitables de faire une distribution de jouets aux enfants qui fréquentent le jardin de ce quartier. Quelques lots importants dont une chaise d'enfant y figuraient. Cette initiative ne saurait qu'être encouragée en tant qu'elle procure à ces tout-petits un bonheur inattendu que seuls savent si bien traduire leurs grands yeux rieurs.

NE GASPILLONS PAS L'EAU POTABLE

Le Service des Eaux informe la population que, dans la journée du 6 juin, la consommation d'eau potable a été de 10.150 mètres cubes, dépassant ainsi le débit des machines de Pecquencourt qui est de 17.280 mètres cubes par jour.

En conséquence, les services publics et les particuliers sont invités à réduire leur consommation d'eau potable.

D'autre part, et afin de ménager celle-ci, l'usage de l'eau potable est interdit pour l'arrosage des chaussées, trottoirs et jardins, et il est conseillé de se servir de l'eau de la Lys qui convient très bien à cet usage.

AU GROUPE DES COMBATTANTS DU BRUN-PAIN

La Commission rappelle que le départ de l'excursion à Coxyde-Bains, de dimanche prochain aura lieu place Sainte-Anne. Les excursionnistes sont priés d'être au rassemblement à 6 h. 15 pour prendre place dans la voiture indiquée sur le ticket qui leur a été remis.

Voici le programme de cette journée: départ place Sainte-Anne, 6 h. 30; arrêt à Ypres, visite du mémorial de la porte d'Ypres, petit déjeuner, départ d'Ypres à 8 h. 15. Furnes, arrivée à Coxyde-Bains Village à 9 h. 30. Réception par la Musique de Coxyde et des autorités à la Maison communale. A 10 h., visite du cimetière français et dépôt d'une gerbe de fleurs au monument aux morts belges. A 10 h. 30, réception par le comité de Coxyde, extension au Café Delporte. A 11 h., réception chez M. Achille Derck, 120, avenue de la Mer. A 11 h. 30, concert par l'Harmonie du Brun-Pain sur le kiosque du Casino. A 13 h., déjeuner facultatif. Retour: rassemblement à 18 h. 45, départ à 19 h.; arrêt à Ypres, arrivée à Tourcoing vers 21 h. 30.

Le centenaire de Kain-Centre

Les religieuses de la Sainte-Union des Sacrés-Cœurs, à Kain, invitent instamment les anciennes élèves de leur juvénat à assister le 16 juillet 1933 à la célébration du centenaire de la fondation de la Maison. Prière d'envoyer adhésion et adresse avant le 20 juin.

Une manifestation de l'Association des Dames charitables

Comme les années précédentes, l'Association des Dames charitables s'est rendue au cimetière principal pour y déposer des fleurs sur la tombe de Mme Maria Dron-Leloir, première présidente de l'œuvre.

Autour de Mme Robbe, présidente, se pressaient de nombreuses personnalités, dont Mlle Leroy, directrice de la Sauvegarde; Mme Wagnon, secrétaire de l'Association, et les dames du Comité; MM. Lenfant, commissaire central; Gombert, secrétaire général de la Mairie; docteur J. Noerti; M. Lasser; Drancourt, directeur de l'école orthopédique et des membres du Conseil municipal.

Devant la tombe fleurie de Mme Dron, Mme Robbe présenta à l'assistance Mme Wagnon, secrétaire de l'Association qui, en termes délicats, rappela le souvenir de celle qui fut l'âme de cette œuvre toujours si vivante de protection et de sauvegarde de l'enfance.

Au nom des amis des écoles communales et de la fondation Gustave Dron, une fillette, Paulette Hennebo, se fit l'interprète de la jeunesse, qui par cette manifestation tend à prouver sa reconnaissance envers Mme Dron à l'œuvre de laquelle se rattache le souvenir de M. Dron, initiateur et fondateur des œuvres sociales tourquennoises.

Mme Robbe remercia l'assistance qui défila devant la tombe avant de se séparer.

Les conférences radiophoniques sur la « Fiscalité artisanale »

Le problème de la fiscalité artisanale étant particulièrement épineux et les artisans ayant un besoin pressant de connaître leur législation fiscale, la Confédération générale de l'Artisanat français a jugé indispensable d'en vulgariser les notions essentielles. Dans ce but, le président de la Confédération générale de l'Artisanat français, M. Robert Tailledet, fera une série de conférences documentaires sur la matière par T.S.F.

Ces conférences seront données au poste de la Tour Eiffel, à 14 h. 50, les 9 et 13 juin.

La Confédération de l'Artisanat engage vivement tous les artisans intéressés par ces conférences à se mettre à l'écoute aux jour et heure indiqués.

Les Anciens des 84me et 284me R.I. à Dinant et à Saint-Gérard

Ainsi que nous l'avons annoncé, cette belle association a accompli pendant les fêtes de la Pentecôte, le pèlerinage qu'elle avait organisé, pour commémorer les durs combats d'août 1914, au cours desquels des braves de ces régiments sont tombés sur les bords de la Meuse.

Partis de Tourcoing en autocars, les anciens accompagnés de leur président d'honneur le général Charpy, du commandant Manceron, tous deux anciens officiers du 84e; de leur président actif, M. Pasquescone; du secrétaire organisateur, M. Georges Wibaux, et des membres de leurs familles, se sont rendus d'abord à Dinant où, après avoir déposé une gerbe au monument aux morts de la ville, sont montés au cimetière français à côté de la Citadelle, se recueillir sur les tombes des soldats français qui y sont inhumés et dont la plupart étaient du 1er C.A.

Puis, poursuivant leur circuit, ils se sont rendus à Saint-Gérard où, sur le terrain même défendu en 1914, le général Charpy, en une causerie vibrante, pleine d'anecdotes émouvantes, a retracé les différentes phases de la bataille. Il a exprimé les regrets du maréchal Franchet d'Esperey qui, toujours au Val-de-Grâce, aurait été si heureux de pouvoir lui aussi participer à ce pèlerinage.

Le général Charpy portera au maréchal, en même temps que ses vœux de prompt et complet rétablissement, l'hommage de la grande reconnaissance et de fidèle attachement que gardent pour leur si vaillant chef les anciens des 84e et 284e.

Le voyage s'est continué par des excursions au bord de la Meuse et aux grottes de Han. Tous les participants sont restés enchantés par ces deux belles journées passées entre camarades.

Chez les Croix de Feu

La permanence hebdomadaire des Croix de Feu et Brascards a lieu ce vendredi, au siège, Brasserie Chantecler, Grand'Place, de 18 h. 30 à 19 h. 30. Tous les membres adhérents sont invités à assister à cette réunion.

D'autre part, tous les anciens combattants désireux de faire partie de cette association, pourront obtenir les renseignements nécessaires pour leur adhésion.

AVIS AUX PRODUCTEURS DE LIN. — Pour avoir droit au bénéfice des primes à la culture du lin, conformément aux dispositions prévues par la loi du 4 juillet 1931 et par les décrets des 30 août 1931 et 10 juin 1932, les linieulteurs doivent déclarer leur superficie ensemencée en lin sur une feuille spéciale qu'ils peuvent se procurer gratuitement au siège de leur association professionnelle. Cette déclaration doit être établie en double exemplaire et déposée à la mairie dans le courant du présent mois. Après contresaing du Maire, l'un des exemplaires est remis par l'intéressé au groupement professionnel dont il dépend, qui se charge de l'adresser au ministère de l'Agriculture à toutes fins utiles.

ECHO DE LA BRADERIE DE LA RUE DE GAND. — Le jeu de dés organisé au profit des vieillards de l'Hospice eut un plein succès. En voici le résultat: 1er prix, n° 1204; n° 396, et n° 41, un agneau; n° 1285 et 1247, une tête de veau; n° 271, un tapis en caoutchouc. Le bénéfice du jeu, qui est de 500 francs, sera versé à l'Administration des Hospices de la Ville.

Ajoutons que le club de chiens de défense « Les Amis du Pont Rompu » a versé une somme de 100 frs pour les chômeurs de la ville à l'occasion de leur démonstration qui eut lieu rue du Clocher.

LA FRAUDE. — Les douaniers de service à la frontière ont arrêté et remis entre les mains de la gendarmerie, Anna Holvoet, 23 ans, domiciliée 9, rue du Centre à Tourcoing, qui portait 600 grammes de tabac belge.

LA VENTE AUX HALLES. — Marchandises vendues à la criée le 8 juin 1933. — Artichauts, 0.45 à 1.50 la pièce; Concombres, 1.30 à 1.45 la pièce; Haricots verts, 3.50 à 6.75 le kg; Petits pois, 1.70 à 2.10 le kg; Asperges, 2.25 à 2.75 la botte; Pommes de terre, 0.45 à 0.50 le kg; Carottes, 0.40 la botte; Oranges, 2.00 à 2.10 le kg; Citrons, 3.00 à 3.20 le kg; Cerises, 3.00 à 4.30 le kg; Fraises, 3.50 à 4.75 le kg; Pêches, 4.00 à 4.50 le kg; Pommes, 3.40 le kg; Bananes, 24.00 à 41.00 la caisse; Bigarreaux, 2.70 à 4.70 le kg; Camemberts, 0.85 à 1.15 la pièce; Gruyère, 9.00 le kg; Marolles, 1.70 à 2.75 la pièce; Vieux fromages, 0.65 à 1.15 la pièce; Hollande, 8.50 à 11.00 le kg; Port salut, 7.75 à 8.50 le kg; Beurre, 10.00 à 16.50 le kg; Merluches, 1.80 le kg; Merlans, 0.60 le kg; Raies, 2.00 à 2.10 le kg.

ASSOCIATION DES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL (Section hommes). — Dimanche prochain, permanence au siège, café de l'Hôtel de Ville de 9 h. à 10 h. 30. Inscription des nouveaux médaillés, munis de leur diplôme. Paiement des allocations mensuelles pétrolettes, remise des insignes aux nouveaux sociétaires inscrits en avril et mai derniers.

ECOLE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE. (Cercle d'études comptables). — Ce soir à 20 h. 15 au local, 40, rue Jacquard, conférence par M. Vandepoorter, sur l'impôt sur le revenu.

AUX COMBATTANTS DES PHALEMPINS. — Les funérailles de M. Pierre Callens, membre du groupe, ont lieu aujourd'hui à 3 h. 45 en l'église Saint-Jacques. Réunion à la maison mortuaire, 15, rue Racine à 9 h. 30. La réunion mensuelle du groupe aura lieu lundi prochain à 20 h. au siège. A l'ordre du jour: excursion à Coxyde, compte rendu de la souscription, compte-rendu du Congrès des Sables d'Olonne.

AMICALE SAINT-CHRISTOPHE. — Dimanche prochain, à 11 h., rue de la Cloche, 75, réunion mensuelle. Ouverture du concours annuel de tir doté de nombreux prix. Les séances auront lieu tous les dimanches de juin et de juillet. Plusieurs dérogations permettant à tous d'être classés. De plus il y aura ce dimanche, un gros lapin à jouer aux dés. Enfin, M. E. Scherpereel fera une courte et intéressante causerie.

HARMONIE MUNICIPALE. — Ce soir à 20 h. très exactement, répétition générale.

CHORALES PAROISSIALES N.-D. DE LOURDES. — Ce vendredi à 20 h. au Cercle, 119, rue Ingres, réunion générale.

LA MUSE DES TRAVAILLEURS DU BLANC SEAU. — Ce soir vendredi à 20 h., répétition générale des chœurs qui doivent être exécutés à Tourcoing le dimanche 11 juin.

CHORALE SAINT-JEAN-BAPTISTE. — Ce vendredi à 20 h., répétition générale pour la cérémonie de dimanche prochain.

CHORALE PAROISSIALE SAINT-JOSEPH (Croix-Rouge). — Ce soir vendredi à 20 h., répétition générale au cercle.

BIGO-JAZZ DES CINQ-VOIES. — Ce vendredi à 20 h., réunion de la Commission. Pas de répétition.

PHALANGE SYMPHONIQUE DU CENTRE. — Ce vendredi à 19 h. 30, répétition générale au siège, « Café François ».

MOUVAUX

CIMETIÈRES COMMUNAUX. — Les familles intéressées sont tenues de faire enlever dans le délai d'un mois à compter de ce jour, les monuments épitaphes, pierres tombales et objets funéraires, leur appartenant placés sur les sépultures dont les concessions à trente ou quinze ans sont expirées au vieux cimetière et sur les tombes des personnes décédées avant le 1er janvier 1926 et inhumées dans le terrain commun du nouveau cimetière.

Faute par elles de faire procéder à l'enlèvement des dits objets dans le délai imparti, ils seront démontés d'office et déposés dans un lieu spécial où ils resteront pendant un an à la disposition des ayants droit qui pourront les enlever contre paiement des frais de démontage.

Passé ce délai, ils resteront la propriété de la ville. Il est rappelé qu'il ne peut être effectué aucun enlèvement sans autorisation de la mairie.

COMITÉ DENTE'AIDE AUX CHOMEURS. — Un concours de 421 sera disputé au profit des chômeurs les 10, 11 et 12 juin, chez M. A. Vincent, au « Progrès », rue de Roubaix, 30. Le premier lot est un superbe cochon.

AUX ANCIENS COMBATTANTS. — Les membres de la section non à jour de leur cotisation pour 1933, sont informés que le collecteur passera à domicile le lundi 12 juin pour le règlement, qui sera majoré de 50 centimes pour frais de perception.

MAITRISE PAROISSIALE. — Répétition générale ce soir vendredi à 20 h. 30 pour les hommes à la Maison des Œuvres, rue Négrier.

MARCQ-EN-BARŒUL

La grande foire aux plaisirs de la paroisse Saint-Vincent

C'est demain samedi 10 juin que s'ouvriront dans les locaux du patronage Saint-Vincent, rue Raymond-Derain, la vente de charité et la grande foire aux plaisirs organisées au profit des écoles paroissiales. Les installations de la vente de charité seront ouvertes samedi à 14 h., dimanche de 8 h. 30 à midi et de 14 à 17 h. et lundi à 14 h. On y trouvera des comptoirs les plus divers: lingerie, parfumerie, maroquinerie, jouets d'enfants, articles de ménage, légumes potagers, fleurs et fruits.

La foire aux plaisirs s'ouvrira dimanche à midi par un apéritif-concert et un match de basket-ball. Elle sera ouverte toute l'après-midi de dimanche et lundi à partir de 18 h. Parmi les nombreuses attractions qu'il y aura, citons: le buffet, la grande loterie, les tirs à la carabine, aux fléchettes, le shee ball, le billard russe, le bowling, la pêche magique, le music-hall et le palais du rire. On annonce aussi la présence d'une voyante africaine « Jémia ».

Dimanche après-midi et lundi soir, il y aura grande bataille de confetti et dimanche soir à 22 h. un grand feu d'artifice sera tiré.

Les suites d'un brusque coup de frein

Au sujet de la triple collision qui s'est produite lundi vers 20 h., M. Edmond Komzak, l'un des automobilistes, nous prie de dire qu'il suivait, venant de Lille, la voiture de M. Dutey quand par suite du brusque arrêt d'une voiture, celui-ci dut freiner à son tour, ce que fit également M. Komzak. C'est alors que la voiture de M. Druesne vint heurter par derrière celle de M. Komzak qui elle-même fut projetée contre celle de M. Dutey.

UN GARÇON BRASSEUR SE BLESSE A LA MAIN. — En descendant un fût de bière dans la cave de l'immeuble sis, 45, rue de l'Heerengerie, le garçon brasseur Hippolyte Dupuis, 49 ans, demeurant rue Leverrier, à Roubaix, au service de la Grande Brasserie Moderne, a eu la main droite coincée entre le tonneau et la rampe de l'escalier. M. le docteur Manase a constaté une plaie profonde à la face dorsale et a ordonné un mois de repos.

IVRESSE. — Mercredi soir vers 18 h., une femme se trouvant en état complet d'ivresse, faisait du tapage rue de Tourcoing. La police fut prévenue et le garde Lepoutre alla l'appréhender. Il s'agissait de Mme veuve Capitain, née Marie Serveire, 52 ans, demeurant à Lille, 25, rue des 3 Mollettes. Après avoir passé la nuit au violon, elle fut relâchée jeudi matin, nantie d'un procès-verbal.

INTERRUPTION DU COURANT. — Le dimanche 11 juin de 6 h. 30 à 15 h. pour les abonnés reliés aux postes de Gheslet, Purgatoire, Beutrecques et Peupliers.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

A l'Amicale des Ecoles libres

La réunion trimestrielle aura lieu dimanche prochain à 11 h., en la salle des fêtes de l'école libre des filles. M. le curé fera une causerie sur « la Liberté d'enseignement et les congrégations religieuses ». M. l'aumônier fera également diverses communications. Tous les amicalistes et amis de l'école libre y sont cordialement invités.

HALLUIN

La ducasse à la Maison des Syndicats libres

A l'occasion de la ducasse, la Commission des fêtes des Syndicats libres organise pour dimanche prochain un grand concert-apéritif qui sera donné de 11 h. à 13 h., à la Maison des Syndicats, 78, rue des Ecoles. L'excellente symphonie « La Concorde ouvrière », dirigée par M. Emile Vanderbeke y prêtera son concours.

L'HEURE DE LA RETRAITE. — Le maire informe les habitants qu'il autorise les estaminets et lieux publics à rester ouverts durant les nuits des samedi 10 au mardi 13 juin inclus, à l'occasion de la ducasse.

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Elle aura lieu aujourd'hui vendredi, à 15 h. 30, au local de la rue des Ecoles, et sera donnée par M. le docteur Mahieu.

MESSE EN MUSIQUE. — Ainsi que nous l'avons dit, à l'occasion de la ducasse, la Philharmonie donnera son audition habituelle dimanche, à l'église Saint-Hilaire, pendant la grand'messe de 9 h. 30.

Elle interprétera, pendant l'Offertoire, « Samson et Dalila », ouverture, de Saint-Saëns. Pendant la Communion: « Dans le jardin d'un monastère », de Katelbey. Ce morceau sera exécuté avec le concours du lutrin.

Après la messe, promenade en ville.

« **RERUM NOVARUM » EN EXCURSION.** — Le Cercle artistique des Syndicats libres, « Rerum Novarum », effectuera son excursion annuelle le 23 juillet prochain. C'est la plage de la Panne qui a été choisie comme but de ce voyage. Les personnes désireuses d'y participer peuvent se faire inscrire à la Maison des Syndicats libres, 7 rue des Ecoles.

CHEZ LES « AMIS D'HALLUIN ». — Le Syndicat d'initiative, « Les Amis d'Halluin », a tenu sa réunion générale mensuelle mercredi soir, à 20 heures, en son siège « Foyer de la Paix », rue Emile-Zola.

L'assemblée a établi les premières lignes du programme de la fête nationale du 14 juillet.

On prévoit que ce programme comportera le matin, une visite au monument aux morts avec dépôt d'une palme; puis, à 11 heures, concert-apéritif sur la place de l'Eglise. Dans l'après-midi, à 16 h. 30, un cortège de toutes les sociétés patriotiques. La distribution aura lieu sur la place Jean-Jaurès.

La séance a été ensuite levée.

LES CONCERTS D'ÉTÉ. — C'est le jeudi 15 juin, à 20 heures, que s'ouvriront les concerts d'été, donnés sur le kiosque de la place Jean-Jaurès. La Concordia-Harmonie, dirigée par M. Paul Patyn, officier d'Académie, en commencera la série.

A LA « JEUNE GARDE ». — Ce vendredi, exercices pour les pupilles à 18 h. 30; pour les adultes, à 19 h. 30.

RONCQ

AVIS AUX CHOMEURS. — Aujourd'hui vendredi, pointage des chômeurs partiels, de 9 h. 30 à 10 h.; des chômeurs complets, de 10 h. à 10 h. 30.

A LA JEANNE D'ARC. — Ce vendredi à 19 h., exercices pour les pupilles; à 20 h., pour les adultes, Maison paroissiale, rue du Docteur Calmette.

A LA « JEUNESSE RONCQUOISE ». — Ce soir, exercices de 19 h. à 21 h. au Gymnase municipal, rue des Chats Huants.

LINSELLES

LES FUNÉRAILLES D'UN VIEUX TRAVAILLEUR. — Jeudi matin, en l'église de Linselles, ont été célébrées les funérailles de M. Jules Leclercq, décédé à l'âge de 73 ans.

M. Leclercq avait été, durant de longues années, chauffeur au tissage Dindrichen-Manuel et était titulaire de la médaille d'honneur du travail.

Les membres de la Société des Médaillés du Travail assistaient en grand nombre à la cérémonie funèbre. Ils ont accompagné leur vieux camarade jusqu'à sa dernière demeure.

LA « SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE » AU CROISE-LAROCHE. — La Société Philharmonique municipale, se rendra dimanche prochain, au Croisé Laroche où elle donnera un concert au cours de courses qui auront lieu à l'Hippodrome. Le départ des musiciens s'effectuera du siège, vers 13 h.

BOUSBECQUE

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — M. le contrôleur des contributions directes se tiendra à la disposition des contribuables lundi prochain à la mairie de 9 h. à 16 h.

WERVICQ-SUD

LA DOUANE DÉCOUVRE UN COUPLE DE FRAUDEURS

Depuis quelque temps déjà un ouvrier mécanicien en chômage depuis plusieurs années, Charles Delepelaere, âgé de 33 ans, marié, et vivant en concubinage, avenue du Rivage, à Wervicq-Sud, avec une ouvrière d'usine, Pauline Vanderschaegt, âgée de 28 ans, avait attiré l'attention de la douane.

L'homme ne travaillait pas et cependant, le faux ménage vivait aisément. La surveillance dont il fut l'objet, donna à penser qu'il détenait de grosses quantités de tabac belge. C'est pourquoi, le lieutenant des douanes Michielsens et M. Gabriel Gérin, commissaire de police à Comines, ont effectué mardi matin à 5 h. 30 une visite domiciliaire qui ne fut pas infructueuse. En effet, dix kilos de tabac furent découverts.

Un procès-verbal a été dressé contre le couple frauduleux qui, on peut le supposer, n'était pas à son coup d'essai. Il sera poursuivi devant le Tribunal correctionnel de Lille. Ajoutons que les enquêteurs sont convaincus que récemment Charles Delepelaere passait quotidiennement du tabac de contrebande au moyen d'une enveloppe imperméable qu'il faisait glisser dans la Lys. Le tabac était ensuite écoulé dans une usine de Tourcoing où Pauline Vanderschaegt était employée.

Les Anciens Combattants en excursion à Bruxelles

Le dimanche 11 juin, la section locale de l'U.N.C. effectuera son excursion annuelle. Cette fois, c'est la ville de Bruxelles, capitale de la Belgique, qui a été choisie par les excursionnistes. Le départ est fixé à 5 h. 15, au siège de la société, 105, rue de Flandre, Café Jeanne d'Arc. Le petit déjeuner aura lieu probablement à Tourcoing où les excursionnistes auront la faculté d'entendre la messe. L'arrivée à Bruxelles est prévue pour 10 heures et aussitôt commencera la visite de la ville. A midi l'apéritif, le repas sera servi dans un hôtel choisi de la ville à 13 h. L'après-midi se continuera la visite de la ville et de ses monuments. Le retour est fixé à 17 h. 30, départ de Bruxelles pour arriver à Wervicq vers 22 h.

Nul doute que, comme de coutume, les Anciens combattants n'emportent avec eux une provision de gaîté et de bonne humeur, et qu'à leur retour, ils garderont le meilleur souvenir de cette belle excursion.

MUSIQUE MUNICIPALE. — Répétition hebdomadaire ce soir vendredi 9 juin à 19 h. 30 au Cercle musical, rue de l'Industrie, 132.

OSTENDE Hôtel Providence - Régina
En face du Théâtre Royal
Garage. Tout conf. moderne. Restaurant. Pension. Ouvert toute l'année. Vue s/ mer.

LILLE

M. LÉON ABRAMI FERA UNE CONFÉRENCE SUR LES DETTES FRANCO-AMÉRICAINES A LA TRIBUNE LILLOISE

Ce soir, vendredi, à 21 h., Salle du Conservatoire, le grand orateur politique M. Léon Abrami, avocat à la Cour de Paris, député du Pas-de-Calais, ancien sous-secrétaire d'Etat à la Guerre dans le ministère Georges Clemenceau, fera des révélations du plus haut intérêt sur le problème des dettes. « La France doit-elle payer ses dettes de guerre à l'Amérique? Les Etats-Unis ne nous doivent-ils pas beaucoup plus que nous ne leur devons? La promesse d'intervention éventuelle de l'Amérique pour garantir la Paix vaut-elle que nous soldions nos dettes? »

Plusieurs spécialistes de cette importante question ont été invités à participer au débat. Parole au public. Portes à 20 h. 30.

M. Abrami est un véritable spécialiste de l'information économique mondiale et il excelle en outre dans la joute oratoire.

A LA FACULTÉ CATHOLIQUE DES LETTRES

Ce soir, vendredi, dans la salle des Actes des Facultés catholiques, M. George Benedict Chao soutiendra sa thèse sur le sujet suivant: « La théorie de l'Inférence chez Newman ».

La séance commencera à 15 h.

UNE FEMME EST RENVERSÉE ET BLESSÉE PAR UNE AUTO

Surpris par l'arrivée d'un tramway, M. Paul Coquelin, 62, rue Léonard-Danel, qui passait en auto avenue de Dunkerque, jeudi vers 13 h. 30, donna un brusque coup de volant. Sa voiture monta sur le trottoir et renversa Mlle Estelle Scheipin, dépêtrée rue de Canteleu, qui fut blessée aux pieds et reçut des contusions sur tout le corps.

L'automobiliste continua sa route mais il put être arrêté à Lomme. Il sera déféré au Parquet.

---

reçues au Secrétariat de la Mairie, 2e guichet, tous les jours ouvrables, de 8 h. à midi et de 14 à 18 h., sauf le lundi jusque 17 h. Elles seront closes irrévocablement, le mercredi 21 juin, à 18 h.

Les concurrents et concurrentes ont intérêt à se faire inscrire sans retard.

Les chefs de groupe sont priés de déposer le plus tôt possible, aux fins d'examen par le jury, un exemplaire des pièces qu'ils se proposent d'interpréter, avec indication de la durée de chacune d'elles.

Après l'agression de la rue Carnot

Malgré l'enquête que mènent avec activité le chef de gendarmerie Dhouailly, et le gendarme Séréchal, on n'a pu encore retrouver l'individu qui, mardi soir, rue Carnot, près de la rue Boileau, se lança sur une dame et lui enleva son sac à main contenant 1.000 fr. Les enquêteurs ont entendu plusieurs témoins et notamment M. A. Coorevits, domicilié rue Boileau qui, venant de la rue Thiers, à bicyclette, se trouva brusquement en face de l'individu qui fuyait.

Cet homme portait un veston kaki.

Dans la journée ils présentèrent à la victime des photographies d'individus qui auraient pu être soupçonnés.

Mercredi soir, M. Delmarquette, jardinier aux jardins ouvriers Leclercq-Dupire, a trouvé dans son jardin, sous un chemin de couche, le sac à main vide. La fermeture en était brisée. L'enquête continue.

UNE VENTE PUBLIQUE AU BUREAU DES DOUANES DE LA GARE. — Demain samedi 10 juin à 14 h. 30, au bureau des douanes de Wattrelos-Gare, il sera procédé à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, des marchandises ci-après désignées. La vente aura lieu au comptant et il sera perçu en sus du prix d'adjudication, pour frais de timbre et d'enregistrement, 11 % pour toutes marchandises.

Les marchandises admises pour la consommation sont vendues libres de droits et doivent être enlevées dans les 24 heures. Les marchandises prohibées devront être réexportées; faute de paiement immédiat, les marchandises seront revendues à la folle enchère.

Aucune réclamation ne sera acceptée, pour quelque cause que ce soit (faute de qualité, poids, etc.) attendu que les produits ont pu être examinés avant la vente.

Pour importer: 77 k. 820 café torréfié; 43 k. 440 chlorée moulue; 20 k. 875 chocolat; 168 k. 115 sucre; 64 k. 925 sel; 1 bicyclette; 13 k. 210 conserves; 12 k. 200 denrées diverses (farine, pâtes); 7 k. 860 potasse, fécule; 16 k. 920 tissus et pièces de lingerie; 4 bicyclettes usagées.

Pour réexporter: 1 revolver.

UN DON POUR LES PAUVRES. — M. Emile Salembier, président de la société la Boule d'Or, chez M. Catteleu, rue Vallon, a versé au Bureau de bienfaisance une somme de 50 francs, produit d'une collecte effectuée par M. Anatole Huin, au banquet qui réunissait dimanche dernier les présidents des différentes sociétés de boules de Wattrelos à l'occasion du cinquantenaire de la « Boule d'Or ».

JEUX DIVERS DU 14 JUILLET. — Des lots en numéraire seront attribués pour l'organisation des jeux sur la voie publique le 14 juillet. Les débitants de boissons habitant en dehors du Centre, qui désirent obtenir ces lots, sont priés d'adresser leur demande, le plus tôt possible, à la mairie. Il ne pourra être tenu compte des demandes qui parviendront après le lundi 12 juin.

PAIEMENT DES SECOURS. — On paiera 1 bis rue Jean-Jaurès le mardi 13 juin de 9 h. 11 h. 00, les allocations d'assistance aux vieillards, aux familles nombreuses et d'allaitement maternel. Se munir de la carte d'identité.

PASSAGE DU PERCEPTEUR. — Le lundi 12 juin, de 14 h. à 16 h.

AUX ENFANTS DE LA LYRE. — Ce soir vendredi à 20 h., répétition générale au siège, salle Desfontaines, 2, rue Jean-Jaurès.

PHILHARMONIQUE DU CENTRE. — Ce soir vendredi à 19 h., cours; à 20 h. répétition.

MUTUELLE WATTRELOISIENNE. — Ce soir vendredi à 20 h. au siège, café Desfontaines, réunion mensuelle du Conseil d'administration.

COMITÉ DRAMATIQUE DES SYNDICATS LIBRES. — Ce soir vendredi à 20 h., réunion générale